



Direction Territoriale Centre Bourgogne

**Syndicat CFDT-VNF
Section DTCCB**

Compte-rendu du CTUP (Comité Technique Unique de Proximité) du 19 janvier 2021 et suite le 26 janvier 2021

Séance en visio-conférence

Administration: B. Specq, V. Pucelle, K. Simonnot

Expert administration: C.Devallez, D.Perrot, C.Lecocq, N. Vincent, J-D Balland, V. Chevalier,
J.A.Guillermin,

O. Habermeyer, R.Giret, V. Ravet

CFDT : P. Blanc, L. Bourgoïn, D. Mantelet, C. Lafolly, M. Ferreira CGT, FSE, FO

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire adjoint

Point pour avis

2. Approbation du comptes rendus du 22 septembre 2020

3. Projet d'avenant au règlement intérieur (SG)

4. Projet de modernisation du réseau – création poste ingénierie(SEMEH)

Point pour information

5. Organisation UTI Bourgogne (N. Vincent)

6. Organisation UTI Nivernais-Yonne (V. Chevalier)

7.Organisation UTI Saône-Loire (J-D. Balland)

8. Travaux de préfiguration du rapprochement des UTI Val-de-Loire et Loire-Seine, étude d'impact RH et processus de pré-positionnement (D. Perrot- C. Lecocq)

9. Tableau de suivi des décisions (SG)

10. Questions diverses

1.Désignation du secrétaire adjoint : La CGT est désignée comme secrétaire adjoint.

Déclarations : CFDT, FO et FSE

B. Specq répond aux déclarations. Le sujet de la Seille sera traité dans l'ordre du jour, elle à une importance caractérisée et pas de scénario proposé à Rhône –Saône.

Concernant les réorganisations (UTI , Nevers, Montargis...) il faut prendre le temps pour informer les agents et recueillir leurs vœux. La crise Covid ne facilite pas la tâche pour organiser des réunions.

L'enquête à Tonnerre se déroulera début février. Pour le Nivernais-Yonne, Virginie Pucelle se rendra sur l'Yonne aval pour se faire une idée précise des différents problèmes. Les barrages de l'Yonne ne sont pas oubliés et ne pas hésiter à faire remonter dans les instances nationales les problèmes indiqués par les organisations syndicales (OS).

L'accident sur le barrage de l'Yonne il n'est pas normal que la direction ne soit pas avisée. Le sujet du pont de l'Yonne est complexe suite à la situation « tendue » avec le conseil départemental de l'Yonne.

C'est bien le CD 89 qui a construit le pont (avec 38 cm plus bas) et non VNF

Le sujet du COP (Contrat Objectif Performance) bien que pas encore signé doit se mettre en place.

Concernant la modernisation des ouvrages, un cadrage est en cour de finalisation par la DIEE (Direction Infrastructure de l'Eau et Environnement) pour la DTCCB c'est le canal du Loing qui est ciblé courant 2021, une présentation sera faite en RST

(réunion Représentants Syndicaux Territoriaux) cette modernisation va induire des évolutions des métiers de la maintenance et une réorganisation de l'exploitation. Le directeur indique qu'il faut le faire au fur et à mesure de l'avancée du projet. V. Pucelle précise que la cible est à 10 ans (cadrage national) Pour la demande CFDT concernant les différents points de l'ordre du jour le directeur donne son accord.

Tableau de suivi des décisions

Le tableau de suivi et relevé des décisions est présenté et commenté.

2. Approbation du comptes rendus du 22 septembre 2020

Pour : CFDT, FO, FSE **Abstention** : CGT

3. Projet d'avenant au règlement intérieur (SG)

Suite au RI « Tour » des modifications ont eu lieu sur la forme plus que sur le fond afin d'être mieux comprises et éviter les interprétations. La CFDT demande de prendre des exemples différents entre les horaires fixes (exploitation, maintenance et horaires variables)

Suppression sur Octave du projet de rajout de phrase (1.2.4) concernant le déplacement domicile - travail

Vote : **Pour** : FO, FSE **Abstention** : CFDT **Contre** : CGT

4. Projet de modernisation du réseau – création poste ingénierie (SEMEH)

Le poste sera rattaché au SEMEH. Ce poste permettra d'écrire les programmes de régénération des barrages de l'Yonne, de téléconduite, et de modernisation des canaux de la DT.

Vote : **Pour** : FO **Abstention** : CFDT **Contre** : CGT, FSE

Points 5/6/7 pour information (présenté selon les contraintes des chefs d'UTI)

Organisation UTI Saône-Loire

Jean-Dominique Balland présente l'organisation de l'UTI avec l'intégration de la Mission Seille

Organisation UTI Bourgogne

Nathalie Vincent présente son projet non abouti par manque de rencontre avec les divers responsables et les agents du fait de son intérim mais prévu dès la semaine prochaine. Absence de chef de pôle maintenance entre le chef UTI et la CMS. Le cœur de mission pour les CEMI sera l'eau (Gestion Hydraulique(GH) et maintenance du linéaire et des ouvrages)

La CFDT remarque l'absence des macro-grades ainsi que l'organisation cible à atteindre

Organisation UTI Nivernais-Yonne

Vincent Chevallier présente son diaporama. Selon lui le cœur de métiers des CEMI sera la GH, la maintenance des ouvrages et linéaires (fuites, régénération...)

La CFDT questionne sur le rôle du poste d'adjoint et demande les macros-grades. Le devenir du poste du BAG (bureau des affaires générales) qui est vacant.

Suite du CTUP le 26 janvier 2021.

Pas de déclaration préliminaire.

Demande de la CFDT de traiter les questions diverses avant les points non traités afin de ne pas pouvoir prendre le temps de réponses exigé pour celles-ci.

Accord du directeur qui de plus demande de communiquer le résultat du sondage sur la pause méridienne. (concernant les personnels liés à l'exploitation)

418 questionnaires envoyés. 194 réponses reçues soit 46%

2 votes blancs / 11 pas de préférences / 92 pour 1 Heure et 89 pour 1H30

Suite à ce quasi statu quo la direction ne modifiera pas pour l'instant la durée de la pause méridienne.

10. Questions diverses

CFDT : Feuille de calcul ISH 2021 problème de différence de taux avec 2020

Le taux aurait changé. A notre connaissance pas de changement des taux. Demande à la direction de confirmation à fournir à la CFDT.

Retrait d'ISH sur Nivernais-Yonne : possibilité suite au transfert DTBS avec accord de l'agent. Un courrier individuel a été adressé à chaque agent concerné et un suivi pour le remboursement des trop perçu est en place. Une entrevue entre le Directeur, la directrice adjointe, la secrétaire générale et la CFDT, en fin d'instance permet d'évoquer les problèmes personnels rencontrés par les agents

CCOPA : le prochain tour aura lieu en septembre. VNF ouvre & cycle supplémentaire mais souci de « timing » 2 postes seraient ouverts.

Le directeur regrette la suppression des CAP. Karine Simonnot devrait communiquer bientôt les prochaines dates.

Travaux de préfiguration du rapprochement des UTI Val-de-Loire et Loire-Seine, étude d'impact RH et processus de pré-positionnement (D. Perrot- C. Lecocq)

Le projet est la cible à atteindre. Problèmes de recrutement de chef d'équipes (C3) Le projet de l'UTI à Briare est à 3 ans

Vos élus CTUP CFDT DTCB



Cfdt: VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

VOUS HÉSITEZ ENCORE ?

CONTACTEZ-NOUS !

- Par mail : cfdt@vnf.fr
- Par téléphone : 06 07 69 30 65
- Sur notre site web : www.elections-vnf.fr

Déclaration préalable CTUP
Technique Unique de Proximité)

Dijon le 19 janvier 2021 (Comité

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du CTUP,

La CFDT sollicite au vu de l'ordre du jour de traiter en premier les points pour avis, puis le tableau de suivi et les questions diverses et de terminer par les points pour informations. Il est à noter que ces derniers sont intitulés « Organisation » alors que les documents eux précisent « Réorganisation ».

Nous rappelons la position CFDT au niveau national qui est opposée à toute réorganisation avant la signature du Contrat Objectif Performance (COP)

Il est antinomique de parler de celui-ci et de vouloir déjà l'appliquer sur certains domaines selon que ceci arrange la direction.

Les évolutions et promotions des agents, dont on peut se réjouir, ne doivent pas servir pour formaliser une réorganisation. Il semble que les organigrammes validés précédemment en instance avaient une similitude entre les différentes UTI. A la lecture des documents fournis, nous ne retrouvons plus celle-ci.

La CFDT avait de fortes inquiétudes concernant l'hypothétique transfert du secteur de la Seille à la DTRS lors du CTUP du 19 juin 2020. L'information circulait localement à la DTRS auprès des services de maintenances.

« Cela vient une nouvelle fois corroborer le manque de considérations des tâches réalisées par plusieurs personnes de la maintenance en UTI et SEMEH à la DTCSB ».

L'attitude de la direction s'était soldée par une fin de non-recevoir envers la CFDT.

Or à ce jour que se passe-t-il? Vous nous présentez ce jour la réorganisation UTI Saône-Loire :

« Dans ce projet de réorganisation, nous devons:

Réussir l'intégration de la Mission Seille à l'UTI »

La CFDT est alertée ces jours-ci, par des agents en mal être, suite au retour de la **mission Seille** au sein de l'UTI Saône-Loire, qui n'exclurait pas le projet de transfert de cette dernière à la DTRS, et ce malgré tous les efforts consentis par les personnels pour s'adapter aux nouvelles tâches et technologies.

Cela vient une nouvelle fois corroborer les craintes de la CFDT sur les fonctionnements actuels et futurs des UTI.

Quelles sont les prochaines étapes de ces projets de vente à la découpe quand les responsables ne peuvent plus ou ne veulent plus gérer tels ou tels dossier ou secteurs en particulier technique.

La CFDT alerte continuellement sur cet état de fragilité, qu'elle considère aggravé par les projets des UTI, à l'aube du projet de modernisation de l'établissement.

La CFDT rappelle une nouvelle fois que les faits sont têtus. Ces nouvelles réorganisations ne doivent pas occulter la demande CFDT, d'enquête sur le Nivernais-Yonne et rappelle l'urgence des enquêtes en cours sur les autres UTI.

Ces états de faits **sapent** de plus en plus le moral des personnels, déjà à un niveau de confiance extrêmement bas voire inexistant, envers la direction et le projet de modernisation de l'établissement. Les moyens financiers promis sur les prochaines années ne résoudre pas tous les problèmes humains actuels.

Nous vous remercions de votre attention.